



Objectifs de la formation

Connaître le cadre réglementaire relatif à l'organisation et à la gestion des cimetières

Appréhender les demandes d'autorisation liées aux opérations funéraires et sécuriser les procédures et pratiques

Mercredi 22 mars 2023

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes
Salle du CA

Durée : 6 heures

De 9h à 12h

De 14h à 17h

Niveau : débutant

Public : élus communaux

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

>> **S'inscrire via l'UDM24**

Financement par la commune

Ou bien

>> **Utiliser votre DIF élu**

Financement par la CDC

Programme

- **Le rôle des cimetières aujourd'hui**
- **Le droit à inhumation et les modes d'inhumations dans le cimetière**
- **Aménagement, équipements obligatoires et facultatifs** (*plan, terrain commun, espaces inter-tombes, caveau provisoire, ossuaire, règlement municipal des cimetières, site cinéraire*)
- **Les emplacements traditionnels** (*règles liées à l'inhumation, terrain commun, terrain concédé*)
- **Le règlement municipal des cimetières et les imprimés divers à présenter en mairie** (*pour les opérations d'inhumation de cercueils et/ou d'urnes, de dispersons de cendres, les exhumations à la demande des familles*)

Intervenant : Patrick LOIZEAU

Ancien Conservateur des cimetières
de la Ville de La Rochelle
Formateur professionnel